

## RAPPORT DE SURVEILLANCE

# Rapport sur la couverture vaccinale des élèves de l'Ontario, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023

Date de publication : mars 2024

## Objet

Le présent rapport décrit la couverture vaccinale des [programmes de vaccination systématique de l'Ontario qui sont destinés aux enfants et financés par le secteur public](#)<sup>1</sup>. Il fait partie d'une série de rapports<sup>2,3,4</sup> visant à appuyer la reprise des programmes pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, qui ont été marquées par la pandémie, et à présenter de nouvelles estimations pour l'année scolaire 2022-2023. De plus, ce rapport examine l'incidence des activités de rattrapage ou des retards de déclaration des vaccins en prolongeant de jusqu'à trois ans la période d'évaluation.

Des précisions sur les programmes de vaccination systématique des enfants et des programmes de vaccination en milieu scolaire financés par le secteur public ont déjà été fournies. Le présent rapport est fondé sur les sources de données et la méthodologie qui sont décrites dans les [notes techniques](#), et il s'appuie sur des méthodes établies que Santé publique Ontario (SPO) utilise pour évaluer la couverture vaccinale à jour<sup>5,6</sup>.

---

### Notes importantes sur l'interprétation

- Les données de ce rapport ont été extraites du Répertoire numérique des immunisations (RNI), le registre provincial sur les immunisations de l'Ontario. Ces données regroupent les vaccins administrés par des fournisseurs de soins de santé qui sont déclarés aux bureaux de santé publique (BSP) par les parents ou les tuteurs en vue de leur saisie dans le RNI, ainsi que les vaccins administrés dans les BSP. Les vaccins n'ayant pas été déclarés aux BSP aux fins de saisie dans le RNI ne sont pas pris en compte dans le présent rapport.
  - Les estimations de la couverture vaccinale pour les années 2019-2020 à 2022-2023 représentent les vaccins administrés entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 août de chaque année scolaire en question ET saisis dans le RNI en date du 27 octobre 2023 (figures 1 à 4).
  - Les estimations de la couverture vaccinale présentées aux figures 5 et 6 reflètent les activités de rattrapage survenues suivant les années scolaires 2019-2020 à 2021-2022, y compris les vaccins administrés et saisis dans le RNI en date du 31 août 2023.
-

## Contexte

La couverture vaccinale désigne la proportion d'une population qui est correctement immunisée contre une maladie évitable par la vaccination (MEV) à un moment donné. Il est essentiel d'atteindre et de maintenir une couverture élevée pour prévenir et contrôler efficacement les MEV. Les [Normes nationales sur l'évaluation de la couverture vaccinale](#) recommandent de déclarer chaque année la couverture par antigène pour les enfants de 2, 7 et 17 ans, en plus de la couverture pour les programmes destinés aux enfants d'âge scolaire<sup>7</sup>.

En Ontario, les programmes de vaccination systématique financés par le secteur public qui sont destinés aux nourrissons et aux enfants sont offerts surtout par des fournisseurs de soins primaires en milieu communautaire<sup>1</sup>, alors que les trois programmes de vaccination en milieu scolaire – contre l'hépatite B, le virus du papillome humain (VPH) et le méningocoque (vaccin conjugué quadrivalent, MCV4) – sont généralement fournis par les bureaux de santé publique (BSP) aux élèves de 7<sup>e</sup> année (âgés de 12 ans), des programmes de rattrapage étant offerts aux élèves plus âgés.

La couverture vaccinale des enfants d'âge scolaire est calculée à partir des données du Répertoire numérique des immunisations (RNI), le registre provincial sur les immunisations de l'Ontario. La collecte et la saisie des données sur l'immunisation dans le RNI sont régies en bonne partie par la *Loi sur l'immunisation des élèves* (LIE)<sup>8</sup> dans le cas de nombreux vaccins administrés de façon systématique aux nourrissons et aux enfants; parmi les programmes en milieu scolaire, le MCV4 est également visé par la LIE, mais pas les vaccins contre l'hépatite B et le VPH. Les bureaux de santé publique s'appuient sur l'information communiquée par les parents ou les fournisseurs de vaccins administrés dans un contexte de soins primaires. Dans le cas des vaccins administrés aux adolescents dans les écoles, le tout est saisi directement dans le RNI par les bureaux de santé publique.

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'administration et la déclaration des vaccins systématiques pour les enfants et dans les écoles ont été décrites dans des rapports antérieurs<sup>2,3,4</sup>, de même que les lignes directrices provisoires du Comité consultatif national de l'immunisation et du ministère de la Santé de l'Ontario visant à atténuer certaines de ces répercussions en accordant la priorité à certains vaccins<sup>9,10,11,12</sup>. Bien que la plupart des enfants aient repris les cours en présentiel au cours de l'année scolaire 2021-2022, ce n'est que l'année scolaire suivante que la plupart des bureaux de santé ont repris leurs activités régies par la LIE. La mesure dans laquelle les données d'immunisation ont été recueillies, évaluées et saisies dans le RNI pendant cette période était variable. Il est donc important de poursuivre l'évaluation rétrospective des progrès réalisés en vue du rattrapage de la couverture vaccinale au sein des cohortes touchées par la pandémie.

## Points saillants

- Comme indiqué précédemment<sup>1,2,3,4</sup>, la pandémie de COVID-19 a entraîné de fortes diminutions des estimations de la couverture vaccinale basée sur les immunisations déclarées dans le cadre des programmes de vaccination systématique des nourrissons et des enfants (figures 1-3) et des programmes de vaccination en milieu scolaire de l'Ontario entre 2019-2020 et 2021-2022 (figure 4).
- Ces baisses étaient particulièrement évidentes dans les cohortes les plus jeunes (7 et 12 ans), mais la couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche des jeunes de 17 ans a également diminué, ce qui semble indiquer que de nombreux adolescents n'ont pas reçu leur dose de rappel contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (dcaT) au cours de la pandémie; cette dose est généralement administrée aux jeunes âgés de 14 à 16 ans.

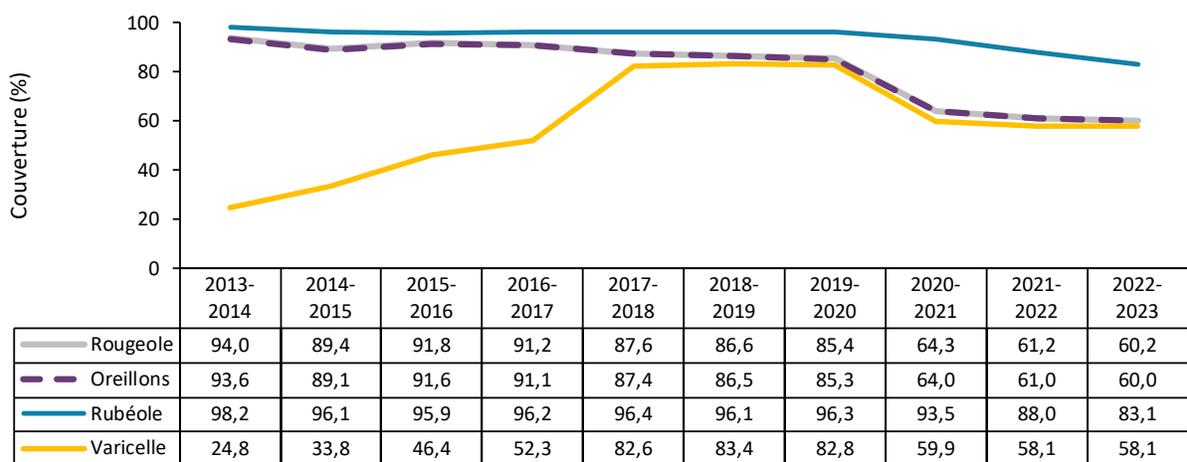
- La couverture vaccinale basée sur les vaccins signalés pour les programmes de vaccination systématique des nourrissons et des enfants est demeurée faible en 2022-2023 (figures 1 à 3).
  - Bien que de faibles augmentations de la couverture (de 0,5 % à 8,8 %) aient été observées après la prise en compte du retard dans la déclaration des vaccins administrés au cours de chaque année scolaire donnée, des hausses plus faibles (de 0,7 % à 3,5 %) ont été associées aux vaccins de rattrapage administrés au cours de la période d'un à trois ans suivant les années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 (figures 5a-b).
- En revanche, des augmentations marquées de la couverture pour les programmes en milieu scolaire ont été observées en 2021-2022 et en 2022-2023 (figure 4); même si ces hausses découlent en partie de la reprise des programmes, les estimations demeuraient inférieures à celles d'avant la pandémie.
  - Si la déclaration tardive des vaccins administrés au cours d'une année scolaire donnée a eu une faible incidence sur la couverture (de 0,2 % à 3,8 %), de fortes augmentations de la couverture (de 16,8 % à 49,1 %) ont été observées chez les enfants de 12 ans en raison des programmes de rattrapage mis en œuvre au cours de la période d'un à trois ans suivant la fin des années scolaires respectives (figure 6).
- Le pourcentage d'enfants âgés de 7 ans pour lesquels aucune dose de vaccin antirougeoleux n'avait été déclarée a augmenté entre 2019-2020 et 2022-2023 (figure 7); le même phénomène a été observé dans le cas des vaccins contre la varicelle, la coqueluche, la poliomyélite, l'Hib et le pneumocoque, comme le montre l'[annexe](#). Dans le cas du VPH, le pourcentage d'élèves pour lesquels aucune dose de vaccin n'avait été déclarée a atteint un sommet en 2020-2021, puis a baissé en 2021-2022 et 2022-2023 (figure 8); une tendance semblable a été observée dans le cas de l'hépatite B ([annexe](#)).
  - Les activités de rattrapage des programmes de vaccination en milieu scolaire ont permis de réduire d'environ 50 % le pourcentage d'élèves non vaccinés en date du 31 août 2023.
- Le pourcentage d'enfants âgés de 12 ans ayant commencé leur série vaccinale contre l'hépatite B ou le VPH sans que son achèvement soit déclaré, a baissé entre 2019-2020 et 2022-2023 (figures 9a et 9b). Soulignons que les programmes de rattrapage ont permis de presque doubler le pourcentage d'enfants ayant un dossier complet d'immunisation en date du 31 août 2023.
- La couverture des cohortes les plus jeunes (5 à 9 ans) au cours de l'année scolaire 2022-2023 demeurait fortement touchée par la pandémie, et était beaucoup plus faible que celle des cohortes plus âgées pour les vaccins contre la rougeole, la varicelle, la coqueluche et la poliomyélite (figures 10a-d). Du côté des programmes en milieu scolaire, la couverture était la plus faible chez les jeunes de 12 à 15 ans, qui font partie des cohortes les plus touchées par la pandémie (figures 11a-11c).
- La couverture était systématiquement plus élevée (données non présentées) chez les filles pour tous les programmes en milieu scolaire dans toutes les cohortes d'âges, de 12 à 17 ans (de 0,5 % à 4,8 % plus élevée); aucune différence entre les sexes n'a été observée dans le cadre des programmes de vaccination systématique des nourrissons et des enfants.
- La couverture présentait une variabilité géographique marquée selon le BSP pour toutes les cohortes d'âges et tous les antigènes (figures 10 et 11). La couverture du vaccin à deux doses contre la rougeole chez les enfants de 7 ans variait entre 20,6 % et 94,8 % selon le BSP. Des précisions sur les estimations par BSP pour chacun des antigènes figurent dans l'[annexe](#).

# Résultats

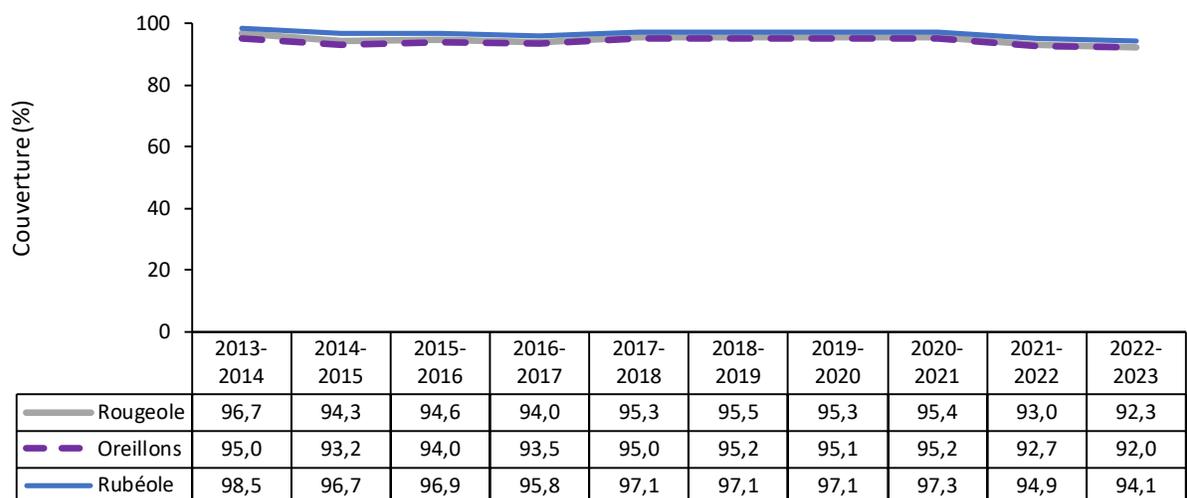
## Tendances temporelles de la couverture vaccinale

**Figure 1. Couverture vaccinale contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle en Ontario, de 2013-2014 à 2022-2023**

### a) Enfants âgés de 7 ans



### b) Jeunes âgés de 17 ans

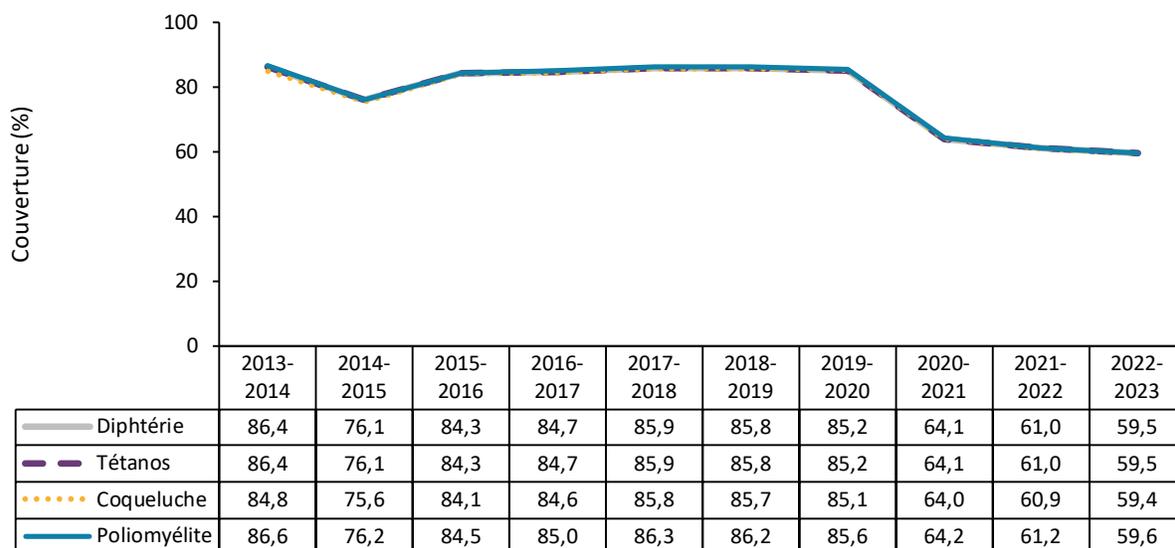


## Remarques concernant les figures 1a et 1b

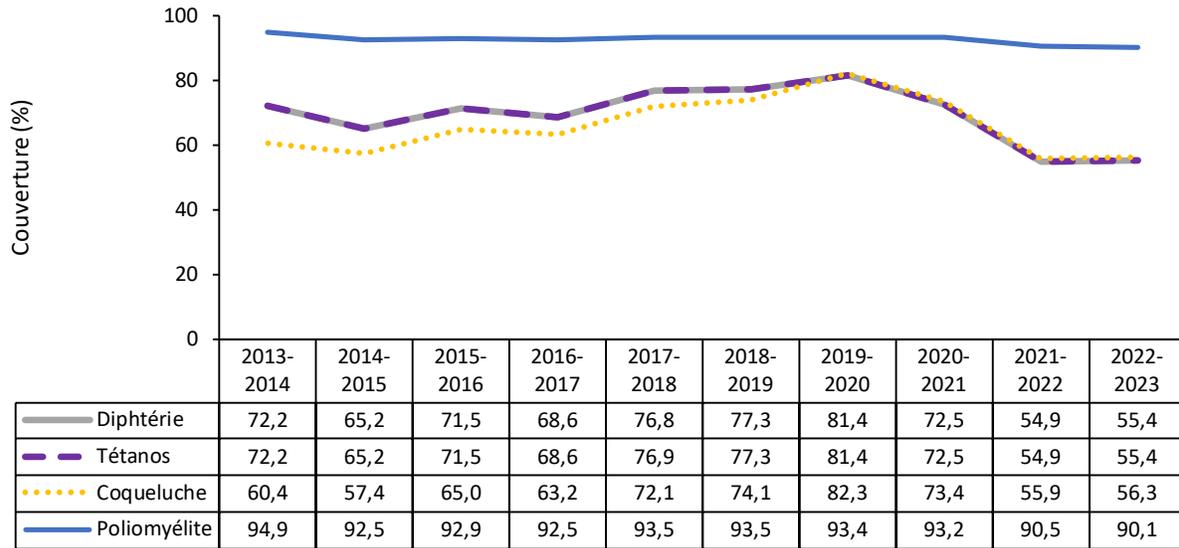
- Les estimations de la couverture vaccinale à jour reflètent les vaccins reçus en date du 31 août de l'année scolaire en question; pour les années scolaires 2013-2014 à 2018-2019, il s'agit d'estimations ponctuelles tirées de rapports annuels précédents qui n'ont pas été recalculées, étant donné que de nouvelles estimations ont été ajoutées pour les années scolaires 2019-2020 à 2022-2023.
- Les antigènes inclus dans un vaccin multicomposant peuvent faire l'objet d'estimations de couverture très semblables pour un antigène spécifique. Cependant, dans certains cas, le nombre de doses requises pour être à jour peut varier selon les antigènes d'un produit polyvalent (p. ex., une dose pour la rubéole par rapport à deux doses pour la rougeole et les oreillons), ce qui se traduit par des estimations différentes.
- En septembre 2014, la LIE a été modifiée pour inclure la varicelle pour les enfants nés en 2010 ou après; cela explique la forte augmentation de la couverture vaccinale contre la varicelle constatée à compter de l'année scolaire 2017-2018 chez les enfants âgés de 7 ans.

**Figure 2. Couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche des enfants âgés de 7 ans en Ontario, années scolaires 2013-2014 à 2022-2023**

### a) Enfants âgés de 7 ans



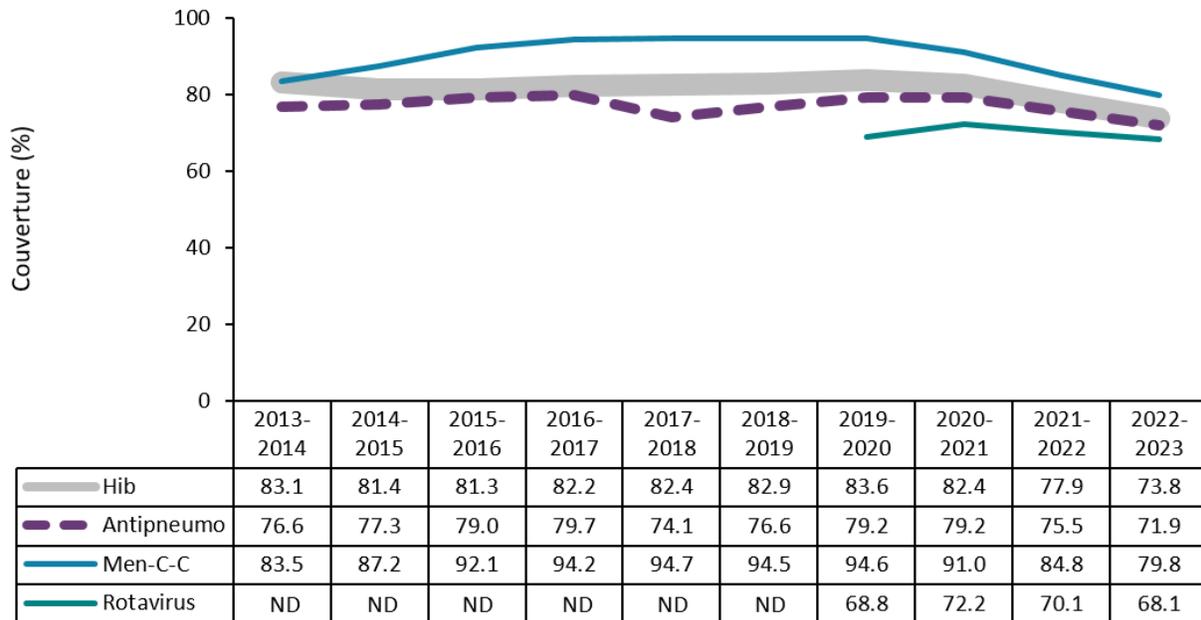
## b) Jeunes âgés de 17 ans



### Remarques concernant les figures 2a et 2b

- Les estimations de la couverture vaccinale à jour reflètent les vaccins reçus en date du 31 août de l'année scolaire en question; pour les années scolaires 2013-2014 à 2018-2019, il s'agit d'estimations ponctuelles tirées de rapports annuels précédents qui n'ont pas été recalculées, étant donné que de nouvelles estimations ont été ajoutées pour les années scolaires 2019-2020 à 2022-2023.
- Les antigènes inclus dans un vaccin multicomposant peuvent faire l'objet d'estimations de couverture très semblables pour un antigène spécifique. Cependant, dans certains cas, le nombre de doses requises pour être à jour peut varier selon les antigènes d'un produit polyvalent, ce qui se traduit par des estimations différentes.

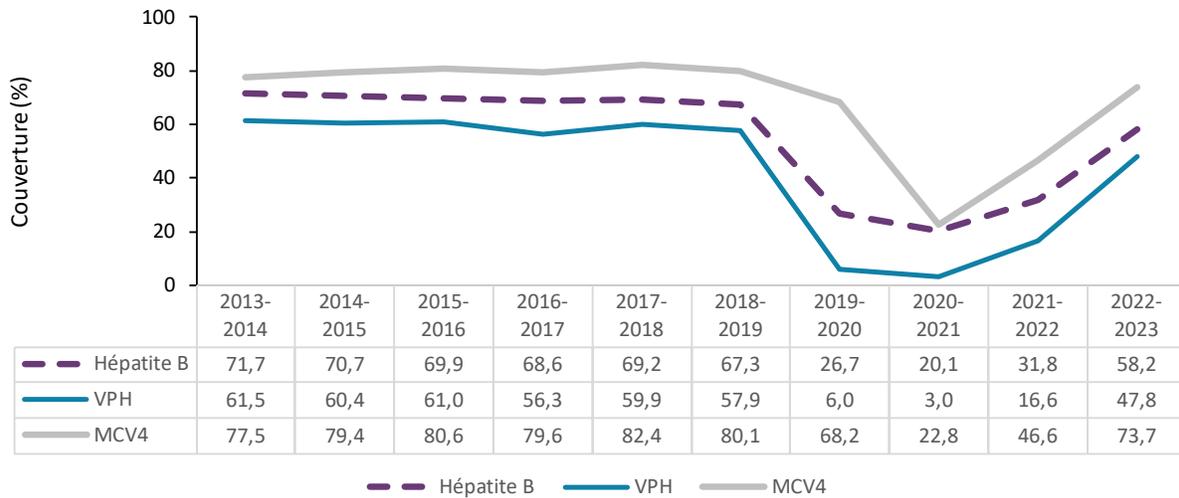
**Figure 3. Couverture vaccinale pour le vaccin contre *Haemophilus influenzae* de type b (Hib), le vaccin antipneumococcique, le vaccin conjugué contre le méningocoque de séro groupe C (Men-C-C) et le vaccin antirotavirus des enfants âgés de 7 ans en Ontario, années scolaires 2013-2014 à 2022-2023**



### Remarques

- Les estimations de la couverture vaccinale à jour reflètent les vaccins reçus en date du 31 août de l'année scolaire en question; pour les années scolaires 2013-2014 à 2018-2019, il s'agit d'estimations ponctuelles tirées de rapports annuels précédents qui n'ont pas été recalculées, étant donné que de nouvelles estimations ont été ajoutées pour les années scolaires 2019-2020 à 2022-2023.
- Des estimations de la couverture du vaccin contre le rotavirus à compter de l'année scolaire 2019-2020 sont fournies pour la première fois dans le présent rapport. Des estimations historiques pour les années scolaires 2013-2014 à 2018-2019 n'ont pas été calculées rétrospectivement. La méthodologie d'évaluation de la couverture vaccinale à jour est décrite dans les notes techniques.
- Les antigènes inclus dans un vaccin multicomposant peuvent faire l'objet d'estimations de couverture très semblables pour un antigène spécifique. Cependant, dans certains cas, le nombre de doses requises pour être à jour peut varier selon les antigènes d'un produit polyvalent, ce qui se traduit par des estimations différentes.

**Figure 4. Couverture des vaccins contre l'hépatite B et le virus du papillome humain et du vaccin conjugué quadrivalent contre le méningocoque des enfants de 12 ans en Ontario, années scolaires 2013-2014 à 2022-2023**

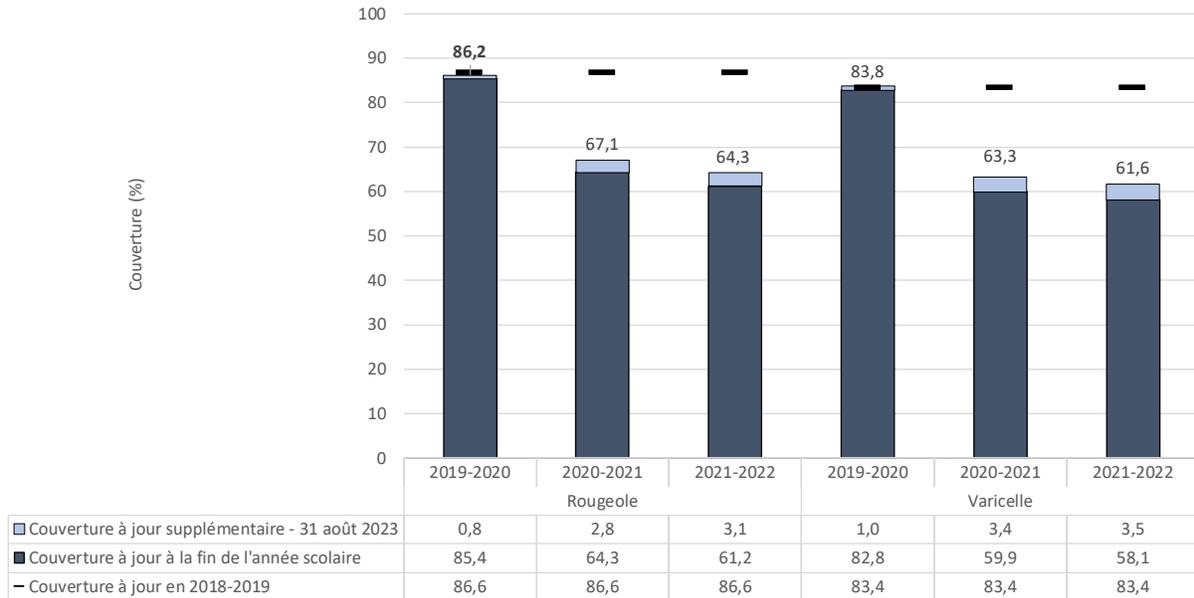


**Remarques**

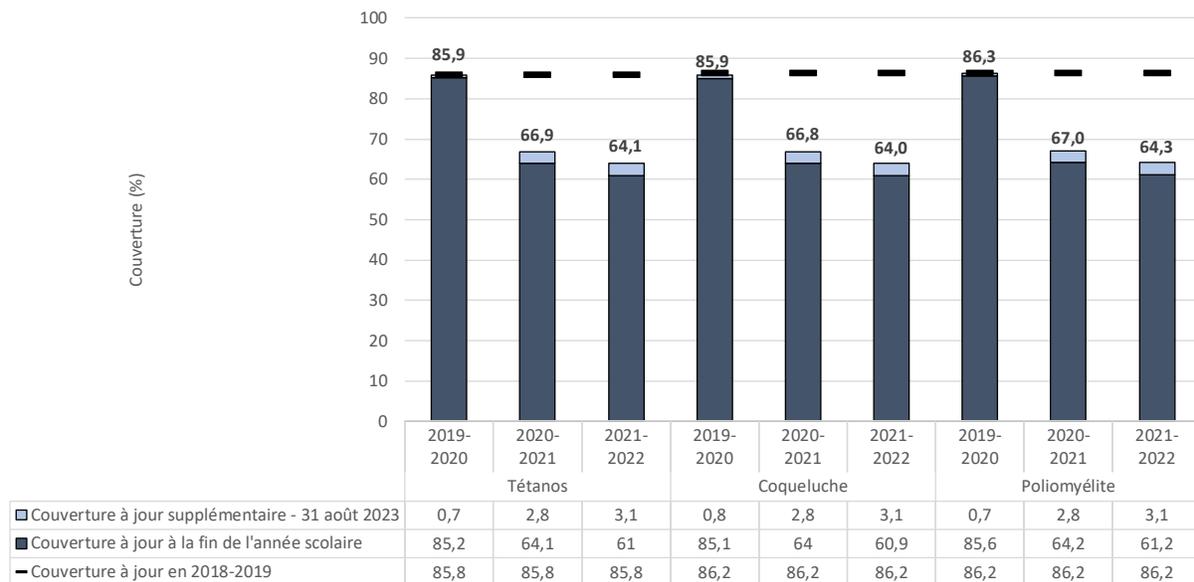
- Les estimations de la couverture vaccinale à jour reflètent les vaccins reçus en date du 31 août de l'année scolaire en question; pour les années scolaires 2013-2014 à 2018-2019, il s'agit d'estimations ponctuelles tirées de rapports annuels précédents qui n'ont pas été recalculées.
- Les estimations de la couverture vaccinale à jour reflètent les vaccins reçus en date du 31 août de l'année scolaire en question.
- Les estimations de la couverture du vaccin contre le VPH pour les années scolaires 2013-2014 à 2015-2016 portent sur des cohortes de filles de 13 ans, alors qu'à compter de l'année scolaire 2016-2017, elles portent sur les élèves de 12 ans sans égard au sexe. Les élèves ayant complété leur série de deux ou de trois doses étaient considérés comme à jour sans égard à l'année scolaire.

**Figure 5. Couverture vaccinale tenant compte de la prolongation de la période d'évaluation pour certains vaccins administrés systématiquement aux nourrissons et aux enfants en Ontario, enfants âgés de 7 ans, années scolaires 2019-2020 à 2021-2022**

**a) Rougeole, varicelle**



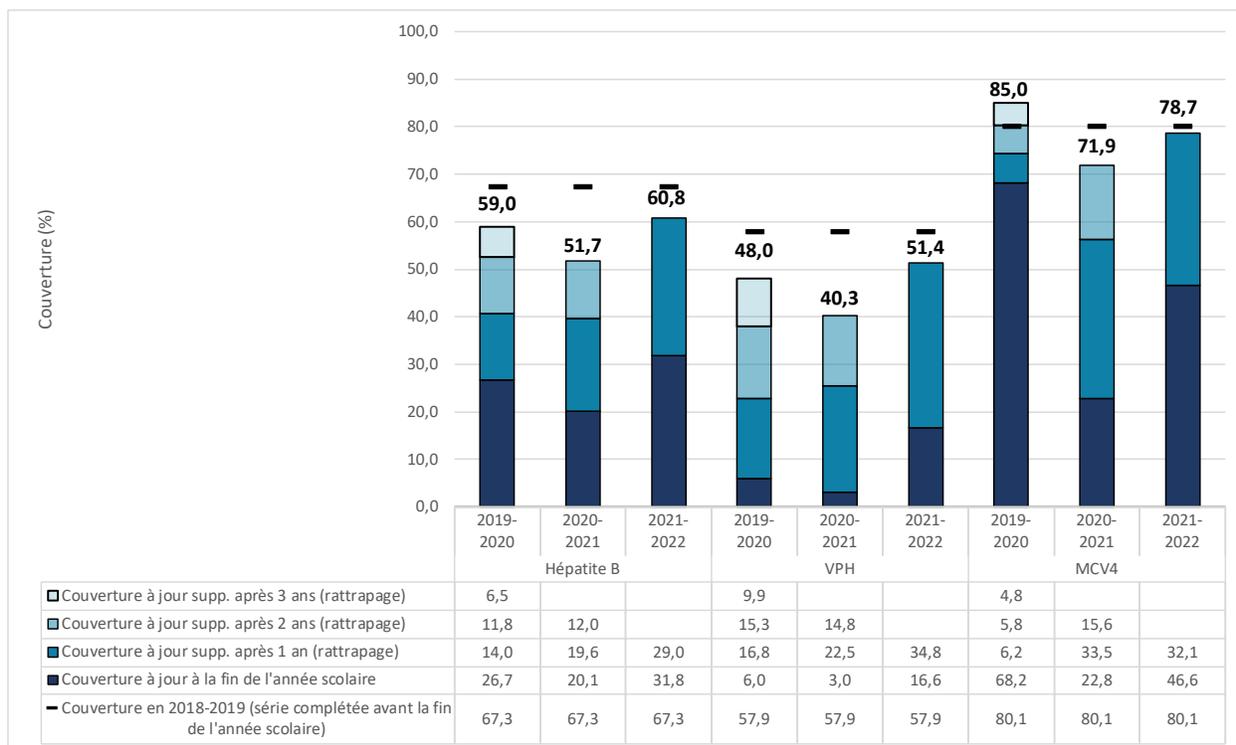
**b) Tétanos, coqueluche, poliomyélite**



## Remarques concernant les figures 5a-5b

- Les estimations de la couverture vaccinale reflètent le pourcentage d'élèves qui avaient reçu le nombre recommandé de doses pour leur âge avant le 31 août de l'année scolaire correspondante ainsi que jusqu'à trois ans après celle-ci.
- Les estimations de la couverture vaccinale pour l'année 2018-2019 sont incluses à des fins de comparaison; elles sont tirées de rapports annuels précédents et n'ont pas été recalculées pour le présent rapport.

**Figure 6. Couverture vaccinale des programmes en milieu scolaire comportant des programmes de rattrapage en Ontario, enfants de 12 ans, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023**

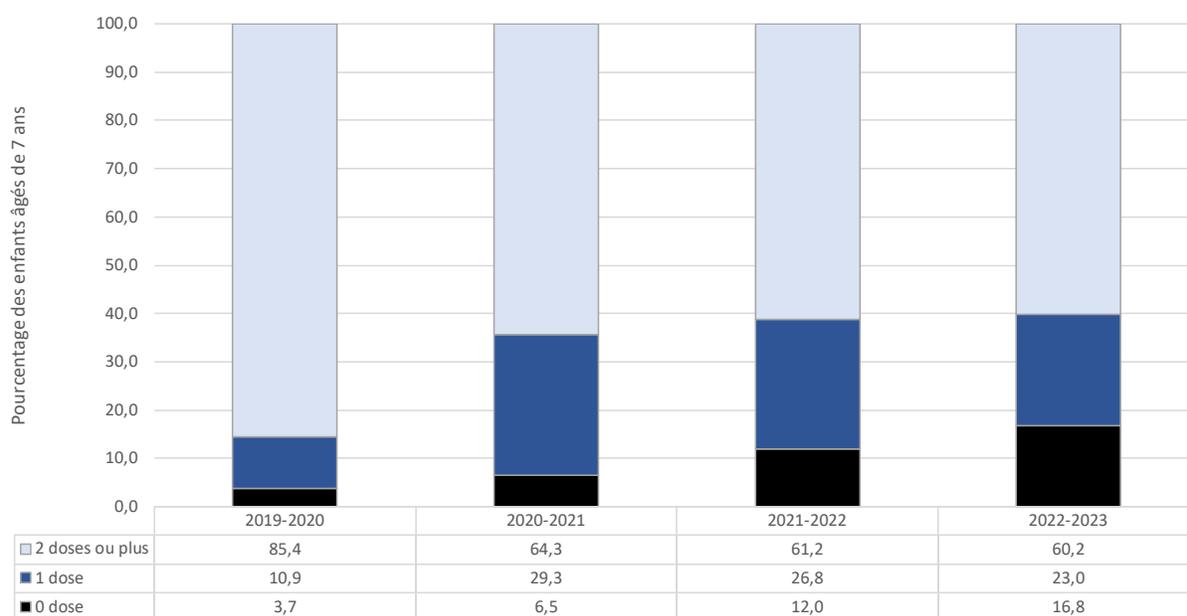


## Remarques

- Les estimations de la couverture vaccinale à jour reflètent le pourcentage d'élèves qui avaient complété la série de vaccins et reçu le nombre recommandé de doses pour leur âge avant le 31 août de l'année scolaire correspondante ou de la période de rattrapage (1, 2 ou 3 ans après l'année scolaire correspondante).
- Les estimations de la couverture vaccinale pour l'année 2018-2019 sont incluses à des fins de comparaison; elles sont tirées de rapports annuels précédents et n'ont pas été recalculées pour le présent rapport.
- Au cours de l'année scolaire 2016-2017, le programme de vaccination contre le VPH a été étendu aux garçons. Les filles sont vaccinées contre le VPH depuis l'année scolaire 2007-2008. La couverture est donc évaluée pour tous les enfants de 12 ans pour les années scolaires 2018-2019 à 2022-2023.

## Couverture selon le nombre de doses

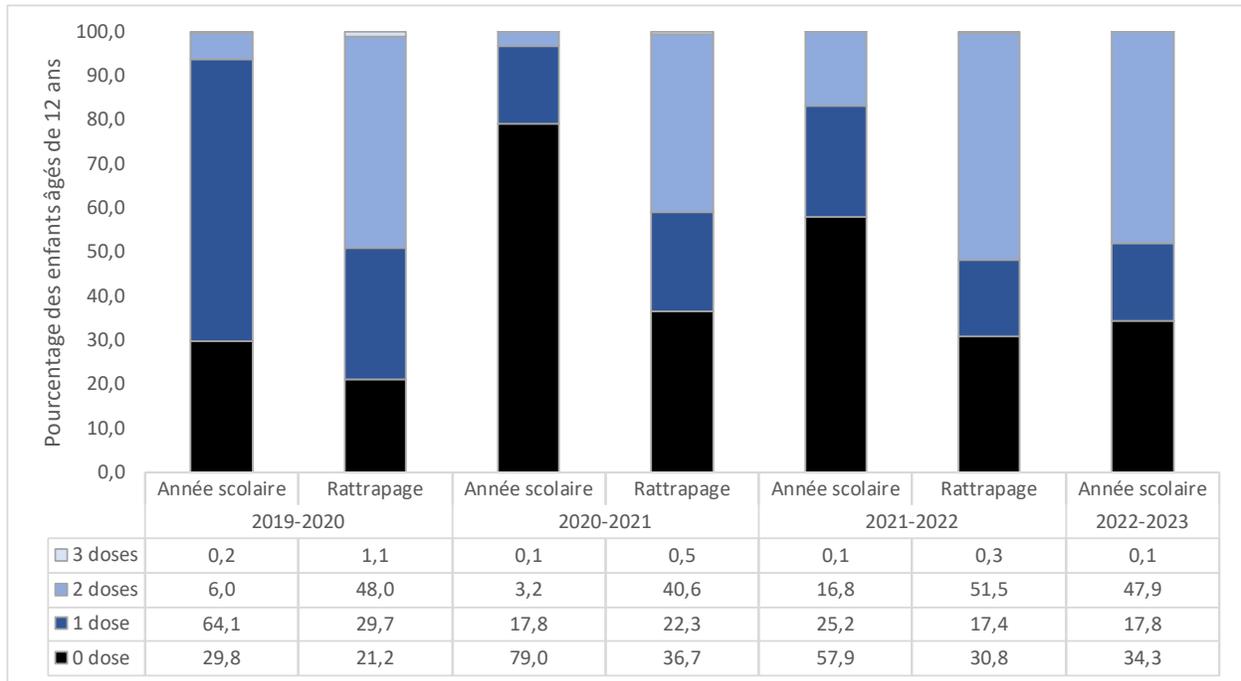
**Figure 7. Couverture vaccinale contre la rougeole selon le nombre de doses en Ontario, enfants âgés de 7 ans, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023**



### Remarques

- Seules les doses valides pour lesquelles les intervalles minimaux et les exigences en matière d'âge ont été respectés sont indiquées. Des précisions sont fournies dans les [notes techniques](#).

**Figure 8. Couverture vaccinale contre le VPH selon le nombre de doses en Ontario, enfants âgés de 12 ans, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, compte tenu des doses de rattrapage reçues en date du 31 août 2023**

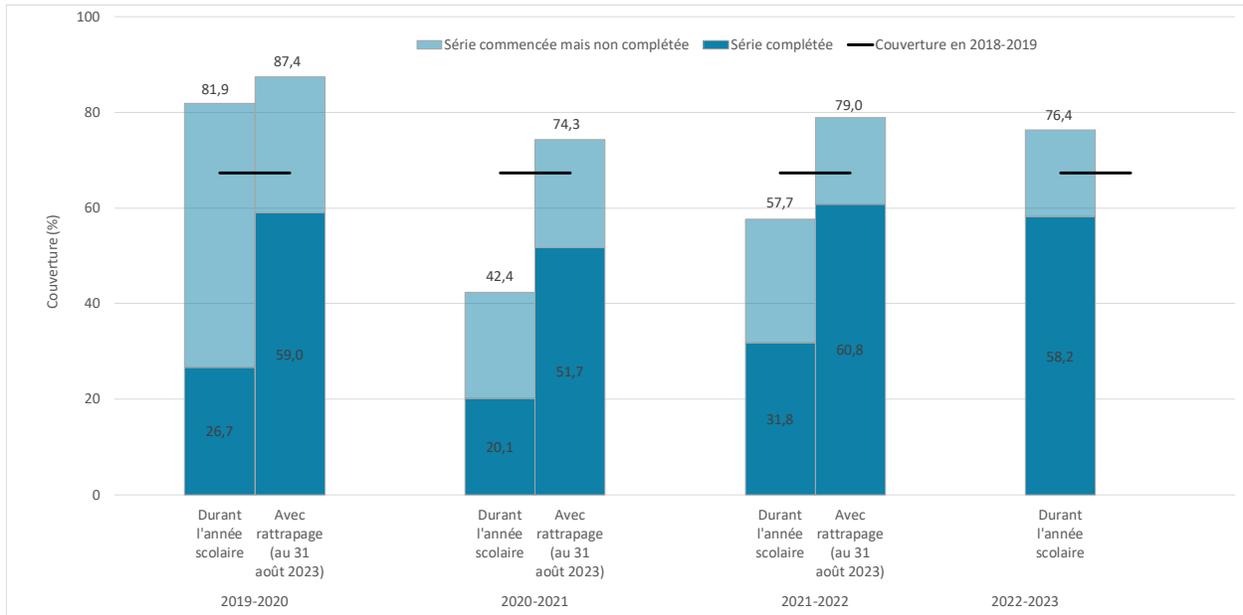


### Remarques

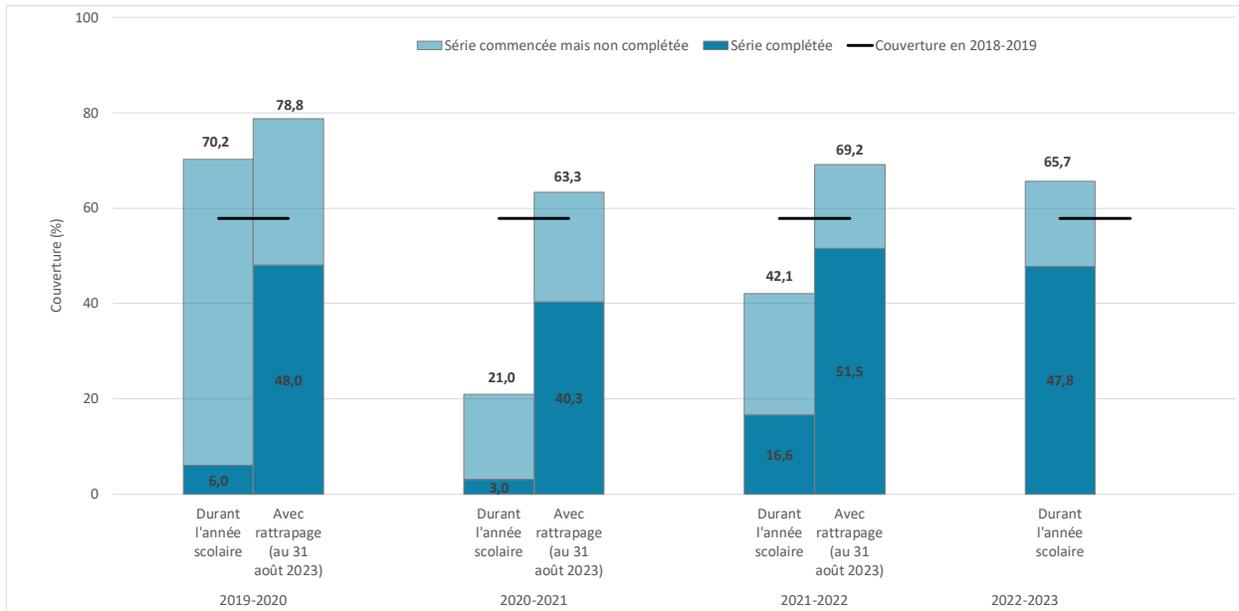
- Seules les doses valides pour lesquelles les intervalles minimaux et les exigences en matière d'âge ont été respectés sont indiquées; un certain nombre de doses valides, qui varie selon l'antigène, est nécessaire pour que la couverture soit considérée comme à jour. Des précisions sont fournies dans les [notes techniques](#).
- Est indiqué le nombre de doses reçues en date du 31 août de l'année scolaire correspondante et au cours de la période de rattrapage dans le cas des doses reçues en date du 31 août 2023.

**Figure 9. Couverture vaccinale en milieu scolaire, séries commencées et complétées avant la fin de l'année scolaire et pendant la période de rattrapage en Ontario, élèves âgés de 12 ans, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023**

**a) Hépatite B**



## b) VPH



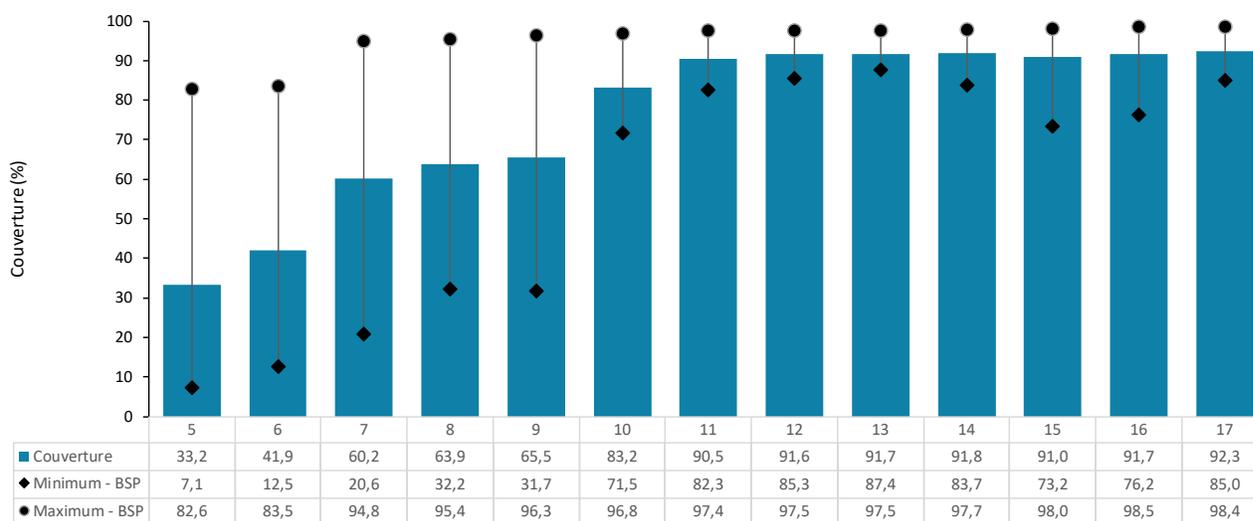
### Remarques concernant les figures 9a-9b

- Les estimations de la couverture vaccinale à jour reflètent la proportion d'élèves qui avaient reçu au moins une dose ou complété la série de vaccins (c.-à-d. reçu le nombre recommandé de doses pour leur âge) avant le 31 août de l'année scolaire correspondante ou pendant la période de rattrapage (c.-à-d. en date du 31 août 2023).
- Les estimations de la couverture vaccinale pour l'année 2018-2019 reflètent les séries complétées au cours de l'année scolaire et sont incluses à des fins de comparaison; elles sont tirées de rapports annuels précédents et n'ont pas été recalculées pour le présent rapport.
- Au cours de l'année scolaire 2016-2017, le programme de vaccination contre le VPH a été étendu aux garçons. Les filles sont vaccinées contre le VPH depuis l'année scolaire 2007-2008. La couverture est donc évaluée pour les enfants de 12 ans, sans égard au sexe, pour les années scolaires 2018-2019 à 2021-2022. Au cours de l'année scolaire 2016-2017, le programme de vaccination de 7<sup>e</sup> année contre le VPH a été étendu aux garçons; l'admissibilité n'a pas été étendue aux garçons des années d'études suivantes. La couverture est donc évaluée uniquement pour les filles âgées de 17 ans pour les années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, et pour les filles et les garçons pour l'année scolaire 2021-2022.

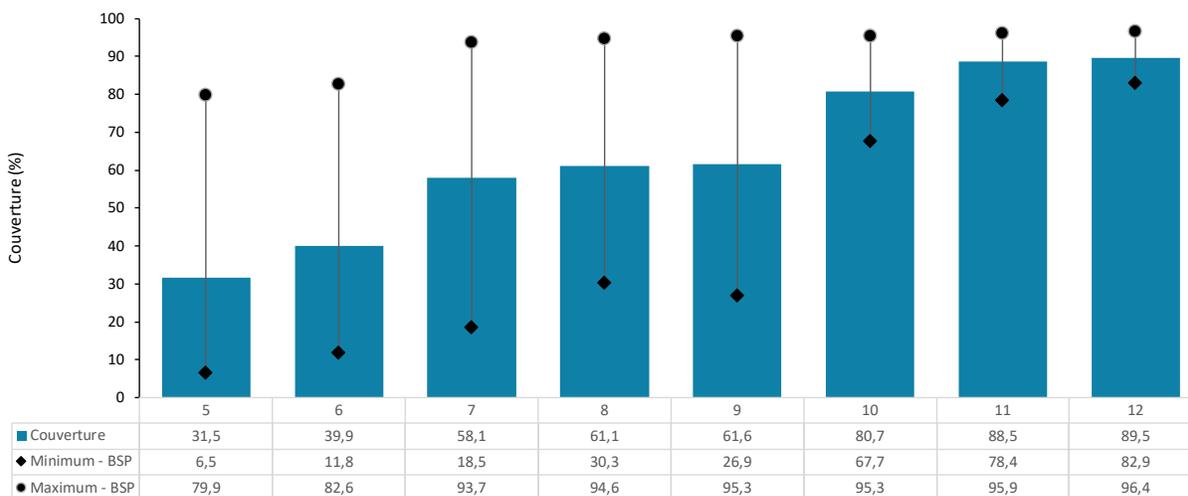
## Variations démographiques et géographiques

**Figure 10. Couverture des vaccins systématiques administrés aux nourrissons et aux enfants en Ontario, enfants âgés de 5 à 17 ans, année scolaire 2022-2023**

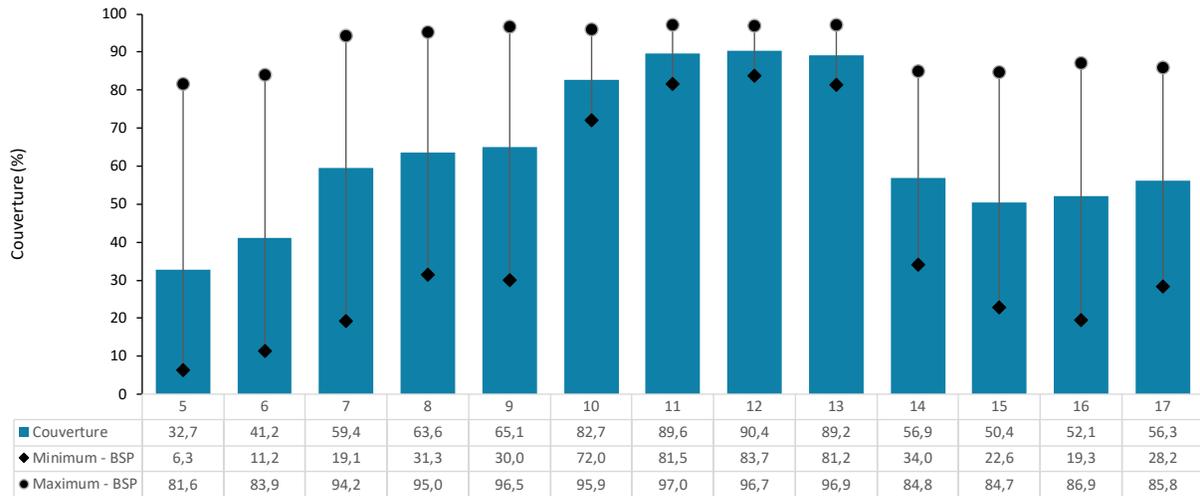
### a) Rougeole



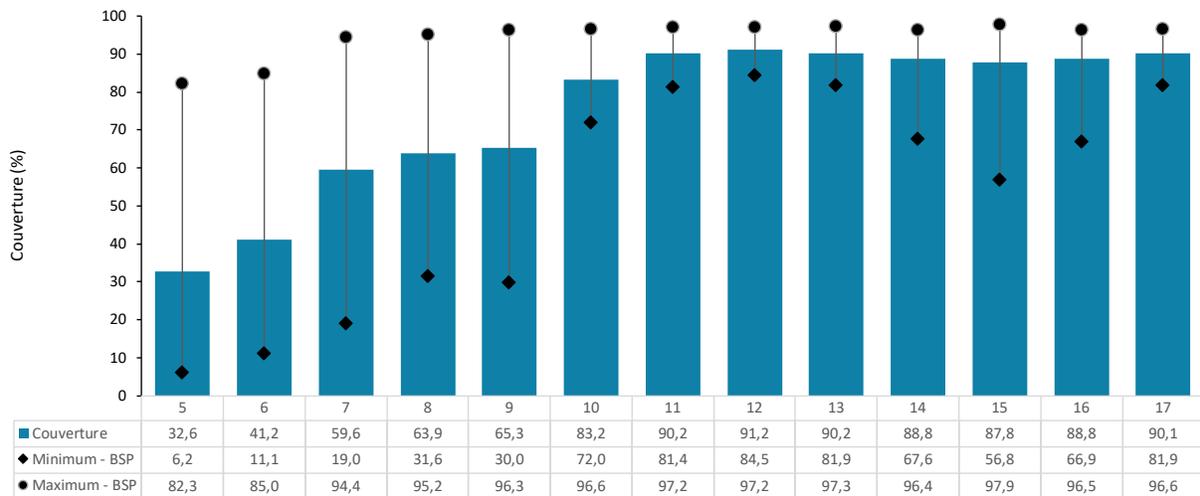
### b) Varicelle



### c) Coqueluche



### d) Poliomyélite

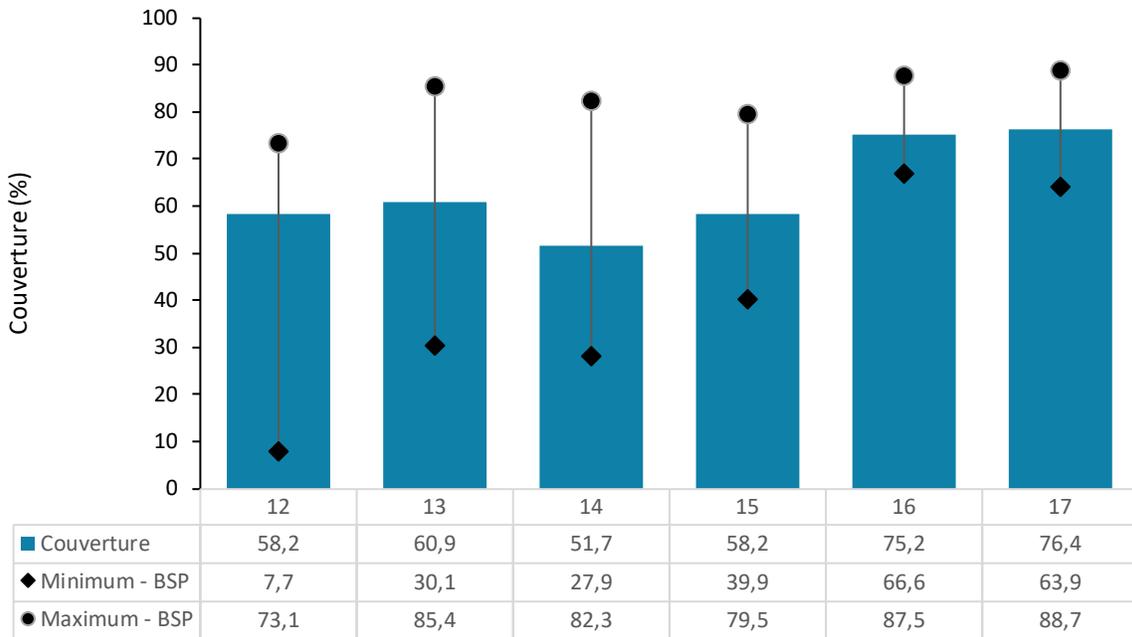


#### Remarques concernant les figures 10a-10d

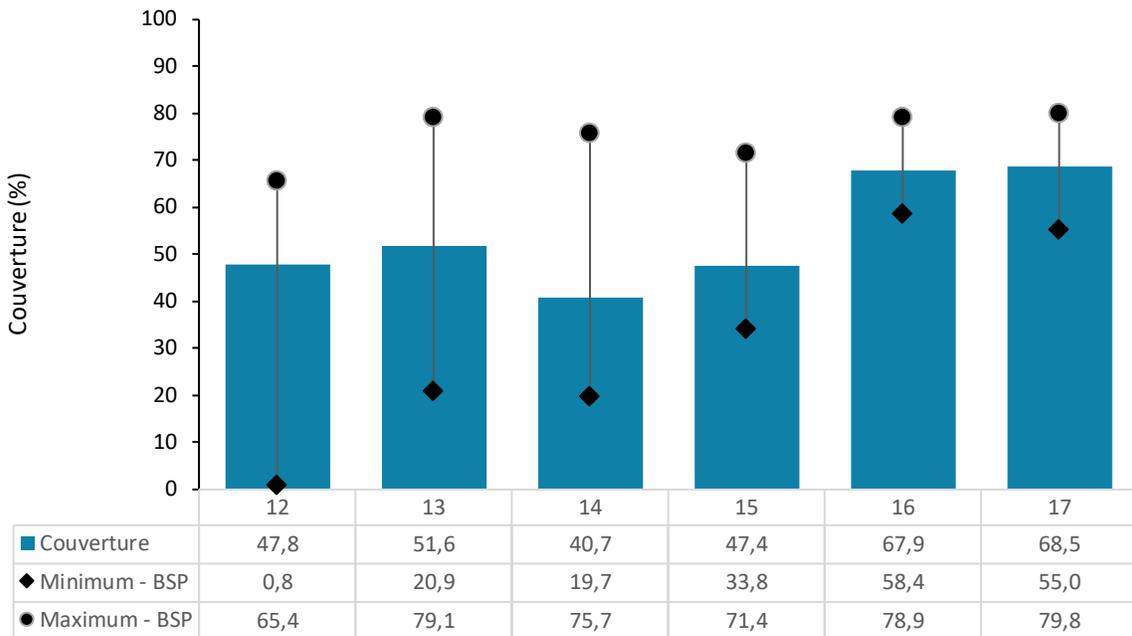
- Les losanges et les cercles ajoutés aux traits noirs représentent les estimations minimales et maximales propres aux BSP, respectivement.
- L'âge indiqué est l'âge au 31 décembre 2022, et les données de vaccination du RNI-Panorama comportant une date d'administration allant jusqu'au 31 août 2023 sont incluses dans les estimations de la couverture vaccinale.
- La chute marquée de la couverture vaccinale contre la coqueluche chez les jeunes de 14 ans et plus reflète une baisse du nombre d'adolescents ayant reçu une dose de rappel du dcaT, qui est nécessaire pour une couverture à jour.

**Figure 11. Couverture des programmes de vaccination en milieu scolaire en Ontario, enfants de 12 à 17 ans, année scolaire 2022-2023**

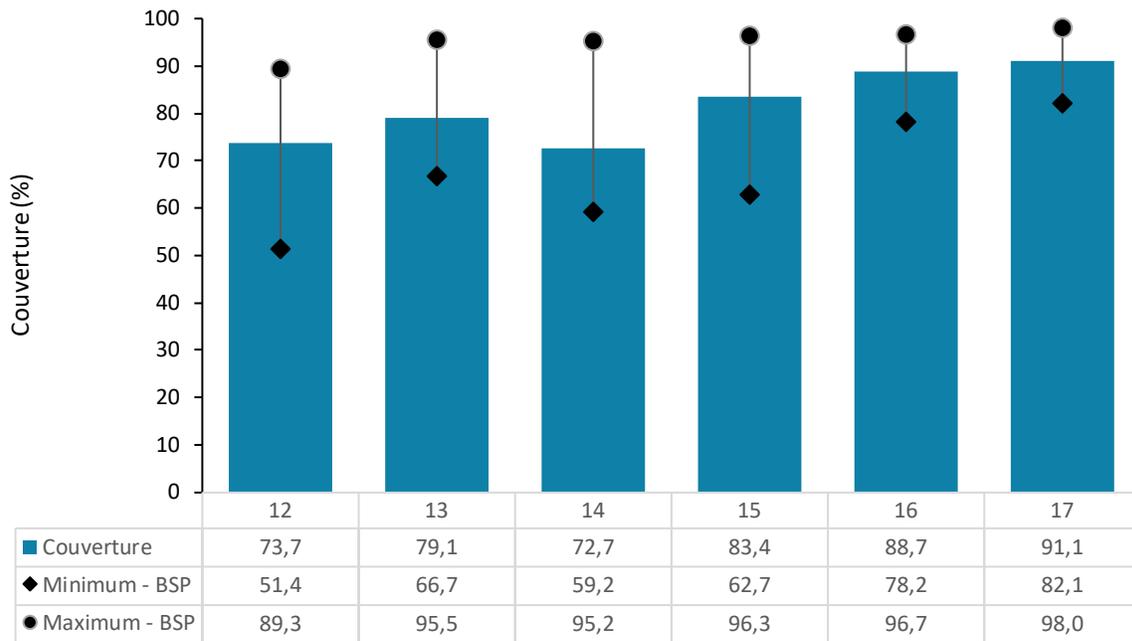
**a) Hépatite B**



**b) VPH**



### c) MCV4



#### Remarques concernant les figures 11a-11c

- Les losanges et les cercles ajoutés aux traits noirs représentent les estimations minimales et maximales propres aux BSP, respectivement.
- L'âge indiqué est l'âge au 31 décembre 2022, et les données de vaccination du RNI-Panorama comportant une date d'administration allant jusqu'au 31 août 2023 sont incluses dans les estimations de la couverture vaccinale.

# Notes techniques

## Sources des données

Les données utilisées aux fins du présent rapport sont tirées du Répertoire numérique des immunisations (RNI), le registre provincial sur les immunisations de l'Ontario. Elles ont été extraites le 27 octobre 2023.

## Méthodologie

- Le présent rapport décrit la couverture vaccinale des [programmes de vaccination systématique de l'Ontario qui sont destinés aux enfants et financés par le secteur public](#), excluant le vaccin contre la grippe.
- Veuillez consulter l'annexe technique du rapport sur l'année scolaire 2018-2019 pour obtenir une description détaillée du RNI et de la méthodologie utilisée pour l'évaluation de l'immunisation des élèves, incluant des précisions sur la création de cohortes et l'évaluation de la couverture à jour selon l'âge et l'antigène, ainsi qu'une description des limites de l'évaluation. La méthodologie n'a pas changé par rapport aux années passées, sauf pour les mises à jour indiquées ci-dessous qui ont été apportées pour évaluer la couverture à jour selon une période d'évaluation prolongée et en ce qui concerne l'évaluation de la couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche chez les jeunes de 17 ans.
- La couverture vaccinale a été évaluée à 7 ans et à 17 ans pour chaque année scolaire et pour tous les antigènes. Dans le cas de la rougeole, de la coqueluche et de la poliomyélite, les enfants âgés de 7 ans des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 ont fait l'objet d'un suivi de jusqu'à deux ans en vue d'évaluer l'incidence des activités de rattrapage et des retards de déclaration des vaccins (voir plus loin les dates seuils utilisées pour les dates d'administration des vaccins); des estimations en fonction de l'âge pour les enfants âgés de 5 à 17 ans ont également été calculées pour l'année scolaire 2021-2022 pour ces antigènes.
- Année scolaire 2019-2020 :
  - Les élèves ont été inclus dans l'analyse si leur dossier scolaire satisfaisait aux critères suivants :
    - début de la validité effective : le 1<sup>er</sup> septembre 2019 ou après ou non indiqué, ET
    - fin de la validité effective : le 31 août 2020 ou avant
  - Les vaccins administrés le 31 août 2020 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour.
  - Les vaccins administrés le 31 août 2021 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour selon une période d'évaluation prolongée d'un an.
  - Les vaccins administrés le 31 août 2022 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour selon une période d'évaluation prolongée de deux ans.
  - Les vaccins administrés le 31 août 2023 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour selon une période d'évaluation prolongée de trois ans.
- Année scolaire 2020-2021 :
  - Les élèves ont été inclus dans l'analyse si leur dossier scolaire satisfaisait aux critères suivants :
    - début de la validité effective : le 1<sup>er</sup> septembre 2020 ou après ou non indiqué, ET

- fin de la validité effective : le 31 août 2021 ou avant
- Les vaccins administrés le 31 août 2021 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour.
  - Les vaccins administrés le 31 août 2022 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour selon une période d'évaluation prolongée d'un an.
  - Les vaccins administrés le 31 août 2023 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour selon une période d'évaluation prolongée de deux ans.
- Année scolaire 2021-2022 :
  - Les élèves ont été inclus dans l'analyse si leur dossier scolaire satisfaisait aux critères suivants :
    - début de la validité effective : le 1<sup>er</sup> septembre 2021 ou après ou non indiqué, ET
    - fin de la validité effective : le 31 août 2022 ou avant
    - Les vaccins administrés le 31 août 2022 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour.
    - Les vaccins administrés le 31 août 2023 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour selon une période d'évaluation prolongée de un an.
- Année scolaire 2022-2023 :
  - Les élèves ont été inclus dans l'analyse si leur dossier scolaire satisfaisait aux critères suivants :
    - début de la validité effective : le 1<sup>er</sup> septembre 2022 ou après ou non indiqué, ET
    - fin de la validité effective : le 31 août 2023 ou avant
    - Les vaccins administrés le 31 août 2023 ou avant ont été inclus dans les estimations de la couverture à jour.
- La mise à jour suivante a été apportée pour l'évaluation de la couverture à jour pour la diphtérie, le tétanos et la coqueluche chez les jeunes de 17 ans, et elle est accessible dans l'annexe technique du rapport sur l'année scolaire 2018-2019<sup>3</sup>. Le critère à respecter pour que la vaccination soit considérée comme à jour avec cinq doses valides a été élargi pour inclure une deuxième condition :
  - Cinq doses valides et uniquement si l'une des exigences suivantes est satisfaite :
    - L'enfant a reçu une première dose valide avant l'âge de 7 ans ET il a reçu la quatrième dose valide à l'âge de 4 ans ou après.
    - L'enfant a reçu la première dose valide avant l'âge de 7 ans ET il a reçu la cinquième dose valide à l'âge de 4 ans ou après ET il s'est écoulé moins de 10 ans entre la cinquième dose valide et la date d'évaluation [NOUVEAU]

**Tableau 1. Évaluation de la couverture vaccinale à jour contre le rotavirus pour les années scolaires 2019-2020 à 2022-2023**

Paramètre	Définition
Âge des enfants évalués	7 ans
Définition du terme « à jour »	<p>L'un des critères suivants doit être rempli :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 doses valides administrées conformément au calendrier établi pour les vaccins à deux doses</li> <li>• 3 doses valides administrées conformément au calendrier établi pour les vaccins à trois doses</li> </ul>
Vaccins pertinents	Rota-1, Rota-5, rota-non précisé
Interactions avec le vaccin	Sans objet
Vaccins multiples administrés le même jour	<p>Quand plus d'un vaccin contre le rotavirus est administré le même jour, suivre la hiérarchie suivante pour l'indiquer dans une seule entrée : Rota-1 &gt; rota-non précisé &gt; Rota-5.</p> <p>Cette hiérarchie est fondée sur la préférence accordée au vaccin financé par le secteur public administré en Ontario aux nourrissons nés entre 2012 et 2018 (Rota-1). De même, lorsque le vaccin n'était pas précisé, on a supposé qu'il s'agissait du Rota-1 compte tenu de son accessibilité entre 2012 et 2018. Cette hypothèse pourrait devoir être modifiée au cours des années à venir compte tenu de l'arrivée du vaccin RotaTeq (Rota-5) entre 2018 et 2021.</p>
Preuve d'immunité	Sans objet
Définitions des doses valides	<p>Le vaccin pertinent a été administré selon les critères suivants :</p> <p><b><u>Calendrier de deux doses</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première dose valide — Rota-1, rota-non précisé reçu à l'âge de 42 jours ou plus</li> <li>• Deuxième dose valide — Rota-1, rota-non précisé reçu au moins 28 jours après la première dose valide</li> </ul> <p><b><u>Calendrier de trois doses (au moins une dose doit être le vaccin Rotarix)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première dose valide — Rota-5, Rota-1, rota-non précisé reçu à l'âge 42 jours ou plus</li> <li>• Deuxième dose valide — Rota-5, Rota-1, rota-non précisé reçu au moins 28 jours après la première dose valide</li> </ul>

Paramètre	Définition
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Troisième dose valide — Rota-5, Rota-1, rota-non précisé reçu au moins 28 jours après la deuxième dose valide</li> </ul>
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 8 août 2011, l’Ontario a lancé un programme de vaccination contre le rotavirus financé par le secteur public comportant l’administration du vaccin Rota-1.</li> <li>• Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, le vaccin Rota-5 a remplacé le vaccin Rota-1 dans le cadre de ce programme de vaccination contre le rotavirus.</li> <li>• Le 1<sup>er</sup> août 2021, le vaccin Rota-1 a remplacé le vaccin Rota-5 dans le cadre de ce programme de vaccination.</li> <li>• Selon le Guide canadien d’immunisation et le ministère de la Santé, il faut administrer au total 3 doses si le vaccin Rota-5 a été utilisé pour l’une ou l’autre des doses.</li> </ul>

## Références

1. Ontario. Ministère de la Santé. *Calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario, juin 2022* [Internet], Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022 [mis à jour en juin 2022; cité le 16 janv. 2024]. Disponible à : <https://www.ontario.ca/files/2024-01/moh-publicly-funded-immunization-schedule-fr-2024-01-23.pdf>
2. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Rapport sur la couverture vaccinale des élèves visés par les programmes d'immunisation scolaires en Ontario : années scolaires 2019-2020 et 2020-2021* [Internet], Toronto (Ontario), Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023 [cité le 16 janv. 2024]. Disponible à : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2021/immunization-coverage-2019-2021.pdf?rev=169634c4223b45ea8ec63e91b752e9ed&sc\\_lang=fr](https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2021/immunization-coverage-2019-2021.pdf?rev=169634c4223b45ea8ec63e91b752e9ed&sc_lang=fr)
3. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Rapport sur la couverture vaccinale des élèves visés par les programmes d'immunisation scolaires en Ontario : années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ainsi que sur les conséquences des programmes de rattrapage* [Internet], Toronto (Ontario), Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023 [cité le 16 janv. 2024]. Disponible à : [www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2023/immunization-coverage-2019-2022.pdf?rev=8c17516457604f77aff7e0321157e536&sc\\_lang=fr](http://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2023/immunization-coverage-2019-2022.pdf?rev=8c17516457604f77aff7e0321157e536&sc_lang=fr)
4. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Rapport sur la couverture vaccinale des nourrissons et des enfants visés par les programmes d'immunisation en Ontario : années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022* [Internet], Toronto (Ontario), Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023 [cité le 16 janv. 2024]. Disponible à : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2023/immunization-coverage-infant-childhood-2019-2022.pdf?rev=a0e297953e4f4752ad61c5290a2e27bb&sc\\_lang=fr](https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2023/immunization-coverage-infant-childhood-2019-2022.pdf?rev=a0e297953e4f4752ad61c5290a2e27bb&sc_lang=fr)
5. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Immunization coverage report for school pupils in Ontario: 2018–19 school year* [Internet], Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 [cité le 16 janv. 2024]. Disponible à : [www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2020/immunization-coverage-2018-19.pdf?rev=9555ecbf156c4a3c94343f44195a18e0&sc\\_lang=fr](http://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2020/immunization-coverage-2018-19.pdf?rev=9555ecbf156c4a3c94343f44195a18e0&sc_lang=fr)
6. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Technical annex: immunization coverage report for school pupils in Ontario: 2018–19 school year* [Internet], Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 [cité le 16 janv. 2024]. Disponible à : [www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2020/immunization-coverage-technical-2019-20.pdf?rev=a8dbc5ba2245451794a040c9a46661a2&sc\\_lang=fr](http://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/I/2020/immunization-coverage-technical-2019-20.pdf?rev=a8dbc5ba2245451794a040c9a46661a2&sc_lang=fr)
7. Gouvernement du Canada. *Normes nationales sur l'évaluation de la couverture vaccinale : Recommandations du Réseau canadien des registres d'immunisation* [Internet], Ottawa (Ontario), Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2015 [mis à jour le 14 oct. 2015; cité le 5 mai 2023]. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/normes-nationales-evaluation-couverture-vaccinale-recommandations-reseau-canadien-registres-immunisation.html>
8. *Loi sur l'immunisation des élèves*, L.R.O. 1990, chap. I.1 Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/90i01>

9. Agence de la santé publique du Canada, Comité consultatif national de l'immunisation. *Lignes directrices provisoires sur la continuité des programmes d'immunisation pendant la pandémie de COVID-19* [Internet], Ottawa (Ontario), gouvernement du Canada, 2020 [mis à jour le 13 mai 2020; cité le 11 mai 2023]. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni/lignes-directrices-provisoires-programmes-immunisation-pendant-pandemie-covid-19.html>
10. Société canadienne de pédiatrie (SCP). *Les pédiatres recommandent de respecter le calendrier de vaccination pendant la pandémie de COVID-19* [Internet], Ottawa (Ontario), SCP, 2020 [mis à jour le 30 avr. 2020; cité le 11 mai 2023]. Disponible à : <https://cps.ca/fr/media/les-pediatres-recommandent-de-respecter-le-calendrier-de-vaccination-pendant-la-pandemie-de-covid-19>
11. Ontario. Ministère de la Santé. *Guidance for immunization services during the COVID-19* [archivé], version 1, Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022 [mis à jour le 25 août 2020; cité le 16 janv. 2024].
12. Ontario. Ministère de la Santé. *Conseils pour les services de vaccination systématique et de rattrapage* [Internet], 5<sup>e</sup> version, Toronto (Ontario), Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023 [mis à jour en avr. 2023; cité le 16 janv. 2024]. Disponible à : [https://health.gov.on.ca/en/pro/programs/immunization/docs/Guidance\\_for\\_Routine\\_CatchUp\\_Immunization\\_Services.pdf](https://health.gov.on.ca/en/pro/programs/immunization/docs/Guidance_for_Routine_CatchUp_Immunization_Services.pdf)

## Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Rapport sur la couverture vaccinale des élèves de l'Ontario, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023*, Toronto (Ontario), Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024.

## Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

## Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, faites parvenir un courriel à [ivpd@oahpp.ca](mailto:ivpd@oahpp.ca).

## Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter [santepubliqueontario.ca](http://santepubliqueontario.ca).